



Le Canal de Nantes à Brest en danger!
Association des communes d'une rive à l'autre
Infos Région

NON A LA DESTRUCTION DU CANAL DE NANTES A BREST



RASSEMBLEMENT POUR LA DÉFENSE
DU CANAL DE NANTES À BREST
SAMEDI 24 NOVEMBRE À 15H
À L'ÉCLUSE DE PONT-TRIFFIN (CLÉDEN-POHER -29)
VENEZ NOMBREUX.

Contact
SMATAH
02 98 73 40 31
www.smatah.fr

Le Comité des Canaux Bretons, s'était déjà indigné auprès de la "Commission géographique, Vilaine et Côtiers bretons" au sujet de ce changement de statuts des cours d'eau par une classification inique en MEFM (masse d'eau fortement modifiée) et MEN (masse d'eau naturelle) qui aboutit comme le souligne le Président Le Drian à des aberrations qui conduiraient, à travers effacements d'écluses et reprofilage de canal, à, ni plus ni moins, la destruction systématique du canal de Nantes à Brest depuis Port-Launay jusque Pontivy. Mesure anachronique et à contre-courant de l'Histoire et du mouvement mondial de reconquête et de réhabilitation des canaux. C'est une curieuse manière de récompenser notre région Bretagne et nos élus qui ont voulu jouer le jeu de la décentralisation. D'abord avec M. de Rohan qui avait initié, dès 1983 et 1989, le transfert de compétence Etat-Région et la mise en place de conférences régionales des voies d'eau et M. Le Drian avec cette volonté de s'approprier le DPF (domaine public fluvial) pour l'inscrire dans le schéma régional du tourisme et le tourisme fluvial. La Bretagne a été pionnière dans ce domaine.

De plus, construire cette mesure inique sur le fait unique qu'il n'y a plus de "navigation commerciale" résulte d'une méconnaissance des mutations économiques de notre région aggravée par le fait qu'aucune étude sérieuse n'a été faite sur le sujet. Si la navigation commerciale représentait par le passé un élément de l'économie "producti-

ve" (la logistique de transport), aujourd'hui nos voies navigables sont entrées dans la dynamique de l'économie "redistributive", tourisme, aménagement du territoire, services, une dynamique qui représente 50% du PIB Breton. Il est complètement faux de dire qu'aujourd'hui nos canaux ne participant pas à l'économie régionale.

Pour justifier ces mesures que nous considérons comme destructrices d'un patrimoine inestimable, on voudrait définir notre potentiel hydraulique en MEFM (masse d'eau fortement modifiée) comme on a défini pour la terre agricole les SAU. Si on peut se permettre de mettre les terres agricoles en jachères pour se rendre compte avec un peu de retard qu'il faut corriger cette démarche en les remettant en culture (manque de blé, de fourrages), il faut se rendre compte à l'évidence, qu'une "jachère hydraulique" à laquelle on destine cet inestimable patrimoine, est irréversible en plus d'être ruineuse et coûteuse aux collectivités et à la population.

C'est une stérilisation de toute la Bretagne intérieure avec toutes les hypothèques sur les ressources et l'approvisionnement en eau de notre région. Dénoyage assuré des prises d'eau (des millions de mètres-cubes), inondations catastrophiques et non maîtrisées et surtout assèchement des cours d'eau en cas de canicule !

../..



./..

Dans notre Bretagne, les mode de vie des humains, les densités de population et leur mobilité, les modes de conduite des cultures et des animaux, entraînent et entraîneront des besoins en eau très variables de nos ressources. Ces besoins seront non seulement variables en volume mais aussi au cours des saisons surtout que ces dernières n'obéissent plus à aucune règle météorologique. La gestion intégrée de la politique de l'eau, propriété et patrimoine communs, est le premier front du développement durable de notre Bretagne ; on en a tous conscience.

Envisager de réduire en MEN le canal de Nantes à Brest sur près de 200km entre Guilly Glass et Pontivy ne respecte même pas la recommandation du SDAGE qui précise pour la restauration physique et fonctionnelle des cours d'eau : **"il ne s'agit pas de revenir à un état quasi naturel incompatible avec les activités humaines ; l'objectif n'est pas d'atteindre le très bon état écologique mais de parvenir au bon état écologique. En matière de continuité écologique des cours d'eau, même si la solution d'effacement total des ouvrages transversaux est plus efficace et plus durable, d'autres méthodes peuvent être envisagées, notamment aménagements de dispositifs adaptés..."**. Comment répondre à l'Europe qui à travers son programme "Natura 2000" nous demande de conserver l'écosystème "canal" et de le préserver ? On en est loin quand on nous présente une entreprise aussi destructrice sur un plan environnemental, paysager, patrimonial culturel sans parler du désastre économique qui coûtera au bas mot 20 à 30 millions d'euros. Où est cette Bretagne innovante, constructrice qui relève tous les défis ?

La Bretagne intérieure, avec ses principales rivières canalisées, devenues outil hydraulique de jonction entre les bassins de Loire, Vilaine, Aulne et Blavet, représente des sources à l'estuaire, une réserve que je définirai comme le formidable **"château d'eau horizontal"** à l'échelle de la Région, à l'opposé de l'image de "verticalité" des autres châteaux d'eau que l'on connaît.

Les eaux de l'Aulne et du Blavet sont de bonne qualité et méritent amélioration. Faut-il à cette fin détruire leur contenant "canal" en "jetant le bébé avec l'eau du bain" ! Ne confondons pas la "reconquête des qualités de l'eau" qui résulte d'une étude systémique, c'est-à-dire, d'une responsabilité collective de tous les acteurs, de la

ménagère à l'industriel, avec la gestion concertée de nos ressources de notre potentiel hydraulique dans sa diversité.

L'eau du domaine public fluvial (DPF) doit être gérée selon l'axiome **MULTIUSAGES et MULTIFONCTIONS**

Pour le Comité des canaux Bretons, s'inscrivant dans l'adhésion à la politique de gestion des eaux, la priorité reste à la sauvegarde de la ressource et de la reconquête de la qualité des eaux bretonnes, conditions sine qua non de la valeur ajoutée des activités sportives et ludiques : plaisance fluviale, pêche, canoë, randonnées...objets d'un vaste programme des schémas régional et départementaux du tourisme.

Notre canal de Nantes à Brest doit être sauvegardé en tant qu'outil hydraulique reliant tous les bassins versants (Loire, Vilaine, Blavet, Aulne), réserve d'eau pour la Bretagne, patrimoine historique, architectural, touristique et corridor paysager et biologique que deux siècles de patine en ont fait un monument naturel du paysage inscrit dans la mémoire collective et dont le potentiel touristique est inestimable.

Le Comité des Canaux demande à ce que le canal de Nantes à Brest dans son intégralité soit maintenu en MEFM.

En guise de conclusion,

En tant que Président du Comité des Canaux Bretons, je ferai miens les propos de M Martin MALVY, Président du Conseil Régional Midi-Pyrénées, lors du colloque des canaux et rivières historiques d'Europe en octobre 2000 à Toulouse :

"Chacun a pris conscience maintenant de la grande valeur de ces voies navigables, qu'il ne s'agit plus de laisser se dégrader, mais auxquelles il convient au contraire de donner un nouveau souffle dans l'intérêt des territoires, des citoyens riverains et de l'économie durable et maîtrisée des régions".

C'est cette détermination politique qui a permis d'inscrire le canal du Midi au patrimoine mondial de l'Humanité à l'UNESCO.

Kader BENFERHAT,
Président
Comité des Canaux Bretons

Le dimanche 11 novembre

un premier rassemblement aura lieu à la **base de Penn ar Pont**, sur la commune de **Châteauneuf-du-Faou**. Vous y serez accueilli par Isabelle GUILLERM, gérante d'Aulne Loisirs Plaisance : croisières en vedette avec passages d'écluses, Jean KERGRIST dédicacera son livre sur les Bagnards, expo du Comité des canaux bretons

La Bretagne des Canaux...

L'objectif étant d'expliquer le canal et l'intérêt qu'il représente tant sur le plan économique, environnemental, touristique que patrimonial.



Nouvelle plaquette du Comité des Canaux Bretons.

Merci à nos partenaires.

Disponible sur simple demande
canaux.bretons@wanadoo.fr
02 97 25 38 24



ESCALES à ROHAN

L'assemblée générale de l'Association des Communes Escales d'une Rive à l'Autre s'est déroulée à la salle de la Belle Etoile à Rohan sous la présidence de Jean-Yves Praud, maire de Feins (35) et en présence de Jean François Daty, trésorier, Jean-Bernard Vighetti secrétaire, les vice présidents départementaux : René Bronnec (29) Gérard Lautrète (35), Bernard Nizan (56), Jacky Flippot (44), et les délégués des communes adhérentes. A noter également la participation de Kader Benferhat, président du Comité des Canaux Bretons et celle des représentants du Comité Régional et du Comité Départemental du Tourisme du Morbihan.

L'association compte **une trentaine de communes adhérentes** sur les quatre départements bretons : 12 en Morbihan, 5 dans les Côtes d'Armor, 7 en Ille-et-Vilaine et 5 en Finistère, mais également 1 en Loire-Atlantique. Les sites homologués répondent aux critères de la charte de qualité " Escales d'une rive à l'autre ". Cette année plusieurs communes ont fait acte de candidature. Une commission d'homologation a visité les sites de **St-Gelven, Gouarec, Betton, St-Samson-sur-Rance et la Vicomté**. **L'assemblée générale a validé leur labellisation.**

L'association se propose de continuer à renforcer la dynamique de réseau, à inciter les communes à développer la qualité de leur site et à suivre leurs projets. En 2007, deux animations ont également été engagées avec le Comité des Canaux Bretons et le CRT Bretagne

- la création et la diffusion d'un carnet de voyage le long des canaux de Bretagne avec l'organisation d'un concours

- un pique nique " A dimanche au Canal " en août sur des sites choisis par les communes volontaires du réseau des escales.

Deux événements qui seront renouvelés en 2008.

Un réseau des " Terrasses d'une rive à l'autre " se met en place pour créer des échanges entre les établissements (crêperies, restaurants...) disposant d'une vue sur l'eau ou le canal.

L'association participe à la promotion des escales par la diffusion d'un guide - très apprécié du public - et par sa présence à divers salons et manifestations.



Contact:
Claire BRIDEL
Chargée de mission
02 23 47 02 09
c-bridel@tourismebretagne.com

La 1^{ère} opération "**Carnet de Voyage le long des Canaux de Bretagne**" a pris fin le 11 octobre 2007 avec la tenue du jury du concours. Les carnets seront présentés au Festival du carnet de voyage "D'ici et d'ailleurs" qui aura lieu à Brest les 6 et 7 juin 2008.

Les lauréats sont, par catégorie :

Catégorie Adulte :

1^{ère} place : Guillaume VALLERIE, Rennes (35)

2^{ème} place : Albert SIMONNEAU, Pacé (35)

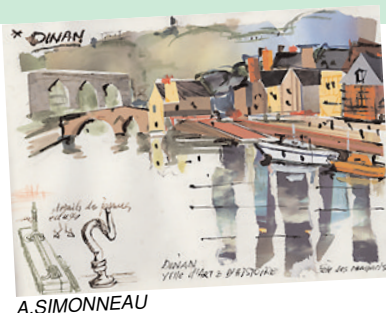
3^{ème} place : Yves FOURNIER, Beaumont-en-Veron (37)

Catégorie Jeune :

Caradec RIO, Sainte-Marie (35)

Catégorie Enfant

Jean-René LE CADRE, Allaire (56)



Infos Région - Infos Région

Le 13 novembre prochain auront lieu à Carhaix (29) les 1^{ères} **Assises du Tourisme breton** :

Ensemble, pour un tourisme compétitif et durable

A l'ordre du jour, la présentation aux acteurs du tourisme du Schéma Régional du Tourisme, en présence de Jean-Yves LE DRIAN, Président du Conseil régional, et de Georgette BREARD, Présidente du CRT.

Participation conjointe de l'Association des Communes d'Une rive à l'Autre et du Comité des Canaux Bretons au **Salon Nautique de Paris du 1er au 9 décembre**

Porte de Versailles.

Nos deux structures assureront en commun les permanences du pôle fluvial. Vous pourrez nous retrouver sur l'espace Région Bretagne.



ADHÉREZ AU COMITÉ DES CANAUX BRETONS ET VOIES NAVIGABLES DE L'OUEST

Objectifs

- Sauvegarde du patrimoine historique que sont les Canaux Bretons
- Sauvegarde du couloir biologique et paysager matérialisé par la voie d'eau
- Mise en valeur de la Bretagne Intérieure
- Participation à la politique de la qualité de l'eau
- Coopération au travail associatif autour de la voie d'eau
- Promotion de la navigation fluviale et ouverture au nautisme maritime

Vous pouvez aider le Comité

- En participant à son effort de réflexion par vos suggestions ou par le partage de vos expériences
- En déclenchant une prise de conscience auprès des élus et de la population
- En devenant son relais dans votre environnement
- En faisant connaître les canaux bretons en France ou à l'étranger

Votre soutien peut commencer par votre adhésion au Comité

En tant que membre, vous participez aux différentes réunions et rencontres, vous recevez par mail la newsletter mensuelle, vous êtes associé aux décisions prises...

Merci de nous retourner le bulletin d'adhésion ci-dessous à :

Comité des Canaux Bretons et Voies Navigables de l'Ouest

6 rue Lourmel

56300 PONTIVY

Tél. /Fax : 02 97 25 38 24

Mail : canaux.bretons@wanadoo.fr

Site Internet : www.canaux-bretons.net

Kader BENFERHAT
Président

NOM - PRENOM :

ADRESSE :

CP - VILLE :

TEL : DATE DE NAISSANCE :

PROFESSION :

MAIL :@.....

Adhère au Comité des Canaux Bretons.

Ci-joint, un chèque de euros à l'ordre du Comité (minimum 10 euros).

Voix du Canal - Newsletter mensuelle proposée par le Comité des
Canaux Bretons et Voies Navigables de l'Ouest
6, rue Lourmel - 56300 Pontivy
Tél. /Fax : 02 97 25 38 24 -
www.canaux-bretons.net - canaux.bretons@wanadoo.fr

Si vous souhaitez faire paraître des informations dans cette lettre (idées d'articles, date d'événements dans l'agenda...) ou nous transmettre toute suggestion, n'hésitez pas à contacter le Comité des Canaux Bretons.

